

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 7 décembre 2020 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 - Sujets d'ouverture

10.01	1 Ouverture de la séance		
10.02	Période de questions du public		
10.03	Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement		
10.04	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2020, à 19 h.		
10.05	Adopter le calendrier suivant établissant la date et l'heure du début des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2021 qui se tiendront à la mairie d'arrondissement :		
	Lundi 11 janvier 2021 19 h		

Luliui i i jalivi c i 202 i	1911
Lundi 8 février 2021	19 h
Lundi 8 mars 2021	19 h
Lundi 12 avril 2021	19 h
Lundi 3 mai 2021	19 h
Lundi 7 juin 2021	19 h
Lundi 2 août 2021	19 h
Lundi 13 septembre 2021	19 h
Lundi 4 octobre 2021	19 h

10.06 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Madame Louise Leroux et Monsieur Yves Gignac, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

20 - Affaires contractuelles

- 20.01 Octroyer une subvention de 85 \$ provenant du budget de fonctionnement 2020 à l'organisme à but non lucratif Légion royale canadienne (The General Vanier Branch 234) par l'achat d'une couronne de coquelicots dans le cadre de l'événement tenu le mercredi 11 novembre 2020 afin de célébrer le jour du souvenir.
- 20.02 Accorder une subvention au montant de 4 742,72 \$ provenant du budget de fonctionnement 2020 à l'Association de natation Briarwood pour couvrir des frais de réparations imprévues lors de la fermeture de la piscine Briarwood à l'automne 2020.
- 20.03 Octroyer une subvention au montant de 12 500 \$ pour l'année 2020 et approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme communautaire Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine. Autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville.

- 20.04 Octroyer une subvention au montant de 12 786,08 \$ à l'Association de soccer de Pierrefonds dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023). Approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de cette subvention et autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de l'arrondissement.
- 20.05 Octroyer le contrat 20-18292 à EBI Envirotech inc. pour le montant de sa soumission, soit : 441 005,31 \$, taxes incluses, pour une période approximative de trois ans, soit de 2020 à 2023, pour le nettoyage et la vidange complète de puisards et de chambres de vanne incluant le transport et la disposition des résidus de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- 20.06 Octroyer le contrat ST-20-04 à Construction Arcade inc. au montant de sa soumission, soit 164 800,04 \$, taxes incluses, pour des travaux d'imperméabilisation des murs de fondation du Centre culturel de Pierrefonds dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser une dépense totale de 187 872,04 \$, à savoir un montant de 164 800,04 \$, taxes incluses pour le contrat, 16 480 \$, taxes incluses, pour les contingences et 6 592 \$, taxes incluses, pour les incidences.

30 - Administration et finances

30.01 Reddition financière au montant de 149 086,98 \$ pour la période du 26 septembre au 30 octobre 2020.

40 - Réglementation

- **40.01** Adoption du règlement CA29 0001-11 modifiant le règlement CA29 0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés afin de préciser les personnes autorisées à agir dans l'application des règlements.
- **40.02** Adoption du règlement CA29 0014-2 modifiant le règlement numéro CA29 0014 concernant le Comité consultatif d'urbanisme afin de modifier le deuxième alinéa de l'article 7 sur la tenue publique des séances.
- 40.03 Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative au règlement CA29 0040-45 afin de modifier l'Annexe B Codification des usages principaux du règlement de zonage CA29 0040 afin d'y ajouter les codes d'usages associés à l'industrie et à la vente des produits du cannabis, tenue du 12 au 27 novembre 2020 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de la Loi sur la santé publique.
- 40.04 Second projet de règlement numéro CA29 0040-45 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de modifier l'annexe B Codification des usages principaux du règlement de zonage CA29 0040 afin d'y ajouter les codes d'usages associés à l'industrie et à la vente de détail des produits du cannabis. Poursuivre la procédure d'adoption de ce projet de règlement conformément aux règles de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, en apportant les adaptations nécessaires à la procédure référendaire, notamment en établissant un processus à distance d'enregistrement des personnes habiles à voter et, le cas échéant, en organisant la tenue d'un référendum par correspondance, selon les modalités prévues par le Règlement sur le vote par correspondance (chapitre E-2.2, r.3).
- 40.05 Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative au règlement CA29 0040-46 modifiant l'annexe C Plan de zonage du règlement de zonage CA29 0040 afin de retirer de la zone H3-3-195 (H3 Habitations multifamiliales de 4 logements et plus, H4 Habitations collectives) les lots 1 347 366, 1 347 365, 1 347 364, 1 347 363, 1 347 362, 1 347 353, 1 347 353, 1 347 350, 1 347 348, 1 347 347, 1 347 251, 1 347 250, 1 347 249, 1 347 247, 1 347 246, 1 347 245, 1 347 244 et 1 347 243 situés du côté sud du boulevard de Pierrefonds entre les rues Grier et des Cageux et de les inclure à la zone H3-3-196 (H1 Habitations unifamiliales, H2 Habitations bifamiliales et trifamiliales, H3 H4), tenue du 12 au 27 novembre 2020 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de la Loi sur la santé publique.
- 40.06 Second projet de règlement CA29 0040-46 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de modifier l'annexe C Plan de zonage du règlement de zonage CA29 0040 afin de retirer de la zone H3-3-195 (H3 Habitations multifamiliales de 4 logements et plus, H4 Habitations collectives) les lots 1 347 366, 1 347 365, 1 347 364, 1 347 363, 1 347 362, 1 347 353, 1 347 352, 1 347 350, 1 347 348, 1 347 347, 1 347 251, 1 347 250, 1 347 249, 1 347 247, 1 347 246, 1 347 245, 1 347 244 et 1 347 243 situés du côté sud du boulevard de Pierrefonds entre les rues Grier et des Cageux et de les inclure à la zone H3-3-196 (H1 Habitations unifamiliales, H2 Habitations bifamiliales et trifamiliales, H3 H4). Poursuivre la procédure d'adoption de ce projet de règlement conformément aux règles de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, en apportant les adaptations nécessaires à la procédure référendaire, notamment en établissant un processus à distance d'enregistrement des personnes habiles à voter et, le cas échéant, en organisant la tenue d'un référendum par correspondance, selon les modalités prévues par le Règlement sur le vote par correspondance (chapitre E-2.2, r.3).

- 40.07 Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative au règlement CA29 0040-47 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'apporter les corrections et ajustements suivants : modification de l'article 347 de la table des matières, modification des définitions de construction hors toit, d'étage, de hauteur d'un bâtiment principal en mètres, de largeur du bâtiment, ajout de la définition de maison de chambres, modification de la définition de niveau moyen du sol, ajout de la définition de potager, modification de la définition de superficie totale de plancher, abrogation de la définition de toit vert et ajout de la définition de toit végétalisé, modification de l'article 63 sur les bureaux de vente et de location immobilière, ajout de l'article 120.1 sur les dépassements autorisés, modification de l'article 140 sur les bâtiments accessoires, modification de l'article 262 sur les matériaux de revêtement extérieur autorisés, abrogation des articles 263, 264 et 266, modification de l'article 267 sur les portes de garage, modification de l'article 268 sur les matériaux de revêtement extérieur autorisés pour les murs et abrogation de l'article 312, tenue du 12 au 27 novembre 2020 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de la Loi sur la santé publique.
- Adoption du règlement CA29 0040-47 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'apporter les corrections et ajustements suivants : modification de l'article 347 de la table des matières, modification des définitions de construction hors toit, d'étage, de hauteur d'un bâtiment principal en mètres, de largeur du bâtiment, ajout de la définition de maison de chambres, modification de la définition de niveau moyen du sol, ajout de la définition de potager, modification de la définition de superficie totale de plancher, abrogation de la définition de toit vert et ajout de la définition de toit végétalisé, modification de l'article 63 sur les bureaux de vente et de location immobilière, ajout de l'article 120.1 sur les dépassements autorisés, modification de l'article 140 sur les bâtiments accessoires, modification de l'article 262 sur les matériaux de revêtement extérieur autorisés, abrogation des articles 263, 264 et 266, modification de l'article 267 sur les portes de garage, modification de l'article 268 sur les matériaux de revêtement extérieur autorisés pour les murs et abrogation de l'article 312.
- **40.09** Adoption du règlement CA29 0123 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2021.
- **40.10** Adoption du règlement CA29 0124 concernant la taxe relative aux services pour l'exercice financier de 2021.
- **40.11** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative à la demande de dérogation mineure pour le 5035-5045 boulevard des Sources, tenue du 11 au 26 novembre 2020, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049.
- **40.12** Dérogation mineure pour le 5035-5045 boulevard des Sources visant à permettre dans la zone H4-7-403, pour un bâtiment existant, une distance de 15,30 m entre le bâtiment projeté 5035 et le bâtiment existant 5045, au lieu du minimum requis de 20,76 m.
- **40.13** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative à la demande de dérogation mineure pour le 5055-5065 boulevard des Sources, tenue du 11 au 26 novembre 2020, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049.
- **40.14** Dérogation mineure pour le 5055-5065 boulevard des Sources visant à permettre dans la zone H4-7-403, pour un bâtiment existant, une distance de 14,66 m entre le bâtiment projeté 5065 et le bâtiment existant 5055, au lieu du minimum requis de 20,18 m.
- 40.15 Décréter que la demande de dérogation mineure numéro 3002055934 concernant le lot 5 607 966, adresse 4510-4520, boulevard Saint-Charles, visant à permettre dans la zone C-3-221, pour un projet commercial intégré, un rapport plancher/terrain minimal de 9 % au lieu du minimum requis de 20 % et une marge arrière de 5,5 m au lieu du minimum requis de 9 m pour le bâtiment projeté au 4510 boulevard Saint-Charles, fasse l'objet d'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.
- 40.16 Décréter que la demande de dérogation mineure numéro 3002055934 concernant le lot 1 347 845, adresse 5061 rue Geneviève, visant à permettre dans la zone H1-3-126, pour un bâtiment unifamilial détaché, une marge arrière de 5,64 m au lieu du minimum requis de 7 m, une distance de 1,79 m entre le garage détaché et le bâtiment principal au lieu du minimum requis de 2 m, une distance de 0,37 m entre le garage détaché et la ligne de lot, côté est, au lieu d'une distance de plus de 1 m minimum, fasse l'objet d'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.
- 40.17 Approuver l'opération cadastrale sous la minute numéro 15673 préparée par Frédérick Brisson, arpenteur-géomètre, le 25 août 2020 montrant la création des lots 6 391 134 et 6 391 135 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en remplacement du lot 1 899 979 au 36, rue Deslauriers. Accepter le paiement d'une somme compensatoire de 51 100 \$ en application du règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055).

- **40.18** P.I.I.A. Construction de deux bâtiments de huit étages d'habitations collectives (h4) de cent logements chacun en projet résidentiel intégré au 5025-5065 boulevard des Sources Lot 1 171 367.
- **40.19** P.I.I.A. Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 36, rue Deslauriers Lot projeté 6 391 134.
- **40.20** P.I.I.A. Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 36A, rue Deslauriers Lot projeté 6 391 135.
- **40.21** P.I.I.A. Construction de deux bâtiments multifamiliaux de trois étages chacun au 15905-15915, boulevard de Pierrefonds Lots projetés 6 315 257 et 6 315 258.

50 - Ressources humaines

- **50.01** Autoriser les modifications suivantes à la structure organisationnelle de la Direction des services administratifs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro :
 - Transférer la Division du bureau d'arrondissement et son personnel, qui comprend les centres d'opération 303101 et 303102, sous la Direction des services administratifs;
 - Modifier l'appellation de la Direction des services administratifs (centre d'opération 303133) pour assurer une représentation des activités sous sa gouverne par la Direction des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe;
 - Abolition du poste numéro 70190 de Directeur des services administratifs;
 - Création d'un poste permanent sans affectation permanente de Directeur des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe (code d'emploi 105080).

51 - Nomination / Désignation

51.01 Adopter, en vertu de l'article 5 du Règlement CA20 001, un encadrement administratif pour identifier les catégories d'employés habilités à agir dans l'application des règlements au sens des articles 6.01 et 6.02 du règlement CA29 0001.

70 - Autres sujets

70.01 Levée de la séance